



Transfermeldung Schiedsrichter - Avis de transfert d'arbitre SR-Reglement Art. 8 / Règlement d'arbitre art. 8

Ein Clubwechsel ist erst nach der 2. Saison nach seiner erstmaligen Anmeldung möglich. Nach einem Transfer ist ein Clubwechsel erst wieder nach 2 weiteren Saisons möglich.

Will ein SR seinen bisherigen Club verlassen so muss er dies diesem bis am 31. März des laufenden Jahres schriftlich, mit eingeschriebenem Brief, mitteilen. Der SR muss dem SR-Regionenverantwortlichen eine Kopie dieses Schreibens zustellen mit dem Hinweis in welchen Club er wechselt. In diesem Falle ist kein Transferformular nötig.

Ein Clubwechsel ist jederzeit möglich, wenn alle Parteien (alter Club, neuer Club und SR) einverstanden sind und dies mittels Transferformular schriftlich bestätigen. Für die Übermittlung des Transferformulars an die SIHF ist der SR verantwortlich. Dies hat vor dem 31. Juli des laufenden Jahres zu erfolgen.

Bei Streitigkeiten entscheidet die zuständige rechtliche Instanz.

Un changement de club n'est possible qu'après la deuxième saison suivant l'inscription initiale. Suite à un transfert, un nouveau changement de club n'est possible qu'après deux autres saisons.

Si un arbitre souhaite quitter son club actuel, il est tenu de le communiquer par écrit et par lettre recommandée jusqu'au 31 mars de l'année en cours. L'arbitre doit remettre une copie de ce courrier au responsable régional des arbitres en indiquant le club qu'il rejoint. Aucun formulaire de transfert n'est nécessaire dans ce cas.

Un changement de club est possible à tout moment si toutes les parties (ancien club, nouveau club et arbitre) en conviennent et le confirment par écrit au moyen du formulaire de transfert (voire annexes). L'arbitre est responsable de l'envoi du formulaire de transfert à la SIHF. Ceci doit s'effectuer avant le 31 juillet de l'année en cours.

En cas de litige c'est l'instance judiciaire qui tranche.

Schiedsrichter/Arbitre

Name/nom	Vorname/prénom

Die Unterzeichneten bestätigen, dass sie sich über den Transfer einig sind. Les signataires confirment être d'accord avec ce transfert.		
Alter Club Ancien Club	Neuer Club Nouveau Club	Schiedsrichter Arbitre
Stempel und Unterschrift Timbre et signature	Stempel und Unterschrift Timbre et signature	Unterschrift Signature
Ort und Datum Lieu et date	Ort und Datum Lieu et date	Ort und Datum Lieu et date